

Message adressé par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, aux participants à une veillée à la mémoire de feu Assia El Ouadie, organisée au théâtre national Mohammed V à Rabat, par la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus et le Conseil national des droits de l'Homme. (Rabat, 20 décembre 2012)

(Lecture est donnée par Mme Zoulikha Nasri, conseillère du Souverain)

"Louange à Dieu, que la prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec des sentiments d'émotion mêlée de considération, que Nous nous adressons à vous à l'occasion de l'hommage rendu à la mémoire de feu Assia El Ouadie. Nous exprimons à son honorable famille, et à travers elle à ses amis et proches, Nos sentiments d'estime pour la personne de la défunte et pour son apport remarquable au service des nobles causes humaines.

La défunte, que Dieu l'ait en Sa miséricorde, était un symbole de la femme marocaine qui a voué sa vie à la participation citoyenne pour la construction de la société marocaine à laquelle Nous aspirons et pour la concrétisation de laquelle Nous oeuvrons, une société de solidarité, de dignité et des droits de l'Homme. Elle a accompli ce à quoi elle s'est engagée en toute conscience pour la défense des couches marginalisées, notamment les pensionnaires des établissements pénitentiaires et de réinsertion et pour leur bonheur, n'ayant de cesse d'agir pour les faire sortir des sentiers de la délinquance.

Nous évoquons avec vous la mémoire de la défunte, après que la volonté de Dieu ait décidé de la rappeler à Lui, à un moment où la société a grandement besoin de personnalités de sa trempe. La défunte a donné avec générosité sans attendre de contrepartie, développant un sens juridique pertinent, une vision sociale et une dimension humaine et faisant preuve d'abnégation au service de la question pour laquelle elle s'est tant investie, celle du détenu, notamment les jeunes délinquants.

Mesdames et messieurs,

En ces moments d'émotion, l'on se rappelle la lutte remarquable de la défunte pour une cause qui a rarement préoccupé si intensément une personne comme elle le fût, avec conviction, conscience et dynamisme, dans son passé, son présent et son futur, comme si elle n'était née que pour cette noble mission humanitaire.

La défunte a été comblée par le nom de "Mama Assia" dont la reconnaissaient les jeunes détenus, en raison de son affection à leur égard et de son action pour les reconforter et alléger les souffrances dues

à la privation de liberté.

Après avoir assumé des responsabilités dans la magistrature, elle a été attirée par le métier d'avocat qu'elle a pratiqué avec professionnalisme et mérite. Elle s'est parallèlement engagée dans le tissu associatif, dans un esprit d'intégrité et un sens de l'initiative élevé, en défense des droits de l'Homme en général, et des droits des détenus en particulier, ce qui l'avait qualifiée à devenir membre du Conseil consultatif des droits de l'Homme.

En considération pour ce que Nous avons su de son grand intérêt pour la question des détenus, Nous avons décidé de l'intégrer au Conseil d'administration de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus où elle a participé avec un grand dynamisme, animée du seul souci de promouvoir la justice envers les jeunes détenus.

Pour elle, la peine était porteuse de bienfaits, la formation, la rééducation et la dignité signifiaient la fin des souffrances, alors que la surveillance dans les prisons était pour elle une protection et une proximité envers le pensionnaire afin qu'il retrouve confiance en lui-même et garde l'espoir qui le prémunit contre la désespérance, la rancœur ou la vengeance.

Elle ne tenait à vivre la joie des fêtes que parmi les pensionnaires, ayant à cœur de les faire bénéficier de tous les cérémoniaux festifs, autorisés dans un espace de privation de liberté.

La défunte a marqué son parcours au sein de l'institution par son dynamisme et son action, sa persévérance, sa foi et son imprégnation de l'esprit d'équipe dans l'accomplissement du travail, avec dévouement et altruisme. Pour ces qualités, son parcours riche et ses aspirations à davantage de réalisations et d'acquis seront gravés à jamais dans la mémoire.

Tout au long d'une vie pleine d'apports, la défunte s'en est allée à ne pas se préoccuper d'elle-même, ne prêtant aucune attention aux maux qui rongeaient son corps et aux souffrances qu'elle endurait, et dont l'acuité ne s'apaisait que par l'effet de sa présence dans les établissements pénitentiaires, secourant, aidant, donnant et parrainant sans se soucier des sollicitations des siens et de ses amis qui lui recommandaient le repos.

Elle n'a été contrainte à s'aliter que lorsqu'elle a été rongée par la maladie incurable, se résignant, à contrecœur, à l'hospitalisation, tout en gardant espoir de poursuivre ses efforts jusqu'à son rappel à Dieu.

Elle est partie en silence en s'en remettant au destin de Dieu, Grâce en soit rendue au Tout-Puissant pour ce qu'Il a donné et pour ce qu'Il a pris.

Nous implorons le Très-Haut de la gratifier par sa haute rétribution et son admission dans la félicité. Puisse-t-Il l'accueillir parmi les vertueux et les bienheureux, répandre sur elle son infinie miséricorde, l'accueillir dans son vaste paradis et lui réserver la meilleure récompense pour les oeuvres louables qu'elle a accomplies, qui lui vaudront d'accéder au rang promis, dans le hadith du Prophète vénéré, à cette catégorie de gens par l'entremise de qui les affaires des gens sont solutionnées, au point que l'épreuve du "sirote" au jour du jugement dernier se fera pour eux comme un passage éclair.

Nous implorons également Dieu d'inspirer à sa famille et à ses

proches patience et consolation. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Wassalamou alaikoum wa rahmatou Allah wa barakatouh".

Map.ma